

#5028 Appel d'offres Procédure ouverte Service

## Nouvelle infrastructure IT

#5028-01 11.10.2024

## Appel d'offres

#### Objet et étendue du marché

L'infrastructure informatique de la Commune de Villeneuve est actuellement hébergée et gérée par le Centre Informatique de la Commune de Montreux. Cependant, la convention entre ces deux Communes a été résiliée, avec pour objectif de mettre fin aux services du Centre Informatique d'ici la fin de l'année 2025.

La Commune de Villeneuve doit désormais concevoir une nouvelle architecture informatique et choisir un prestataire pour assurer la migration des services, afin de passer d'une gestion par le Centre Informatique de la Commune de Montreux à une solution autonome sous sa propre responsabilité.

La Commune de Villeneuve a donc décidé d'une stratégie d'externalisation et, au travers de cet appel d'offres, recherche un partenaire capable de fournir et d'exploiter l'infrastructure IT ainsi que de délivrer du support aux utilisateurs sur la base d'engagements de service.

#### Lieu d'exécution du mandat

1844, Villeneuve VD, Suisse

#### Délai d'exécution

Selon point 6.11 "Mise en œuvre de la nouvelle solution" du cahier des charges

#### Durée du contrat

15.08.2025 - 14.08.2028

Ce marché peut être prolongé.

Selon point 4.1 "Durée du marché et durée du contrat de service" du cahier des charges

# Critères d'aptitude

Les critères figurent dans les documents.

### Critères d'adjudication

Les critères figurent dans les documents.

### Vocabulaire commun pour les marchés publics

Vocabulaire commun de l'UE pour les marchés publics (Common Procurement Vocabulary, CPV)

CPV	

72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

Autres CPV

30230000 Matériel informatique

48800000 Systèmes d'information et serveurs

48900000 Logiciels et systèmes informatiques divers

72110000 Services de conseil en sélection de matériel informatique

72411000 Fournisseur de services internet (ISP)

72500000 Services informatiques

72600000 Services d'assistance et de conseils informatiques

72700000 Services de réseaux informatiques

Classification des produits centrale des Nations Unies (CPC)

Services informatiques et services connexes

### **Conditions de participation**

Conditions dans les documents

#### **Délais**

Tour de questions 1, à soumettre jusqu'au 30.10.2024

jusqu'à 17h00

Remise de l'offre

29.11.2024 11:00

Offre valable jusqu'au

Selon point 2.3 de l'appel d'offre

Ouverture publique des offres

Non

#### **Documents**

Langue(s) des documents d'appel d'offres français

Où obtenir les documents d'appel d'offres simap.ch

Pour télécharger des documents, vous devez enregistrer une entreprise et manifester votre intérêt dans le rôle correspondant.

Demande à organisation, ou création

## Remise d'offre

Langues des offres français

Mode de remise

Remise physique

Adresser les offres comme suit

Commune de Villeneuve

Bureau technique

Offre Nouvelle infrastructure IT

Grand-Rue 1

1844 Villeneuve - Suisse

# **Adjudicateur**

Service d'achat

Commune de Villeneuve

Grand-Rue 1

1844 Villeneuve - Suisse



+41797196488



bt@villeneuve.ch



www.villeneuve.ch

Service demandeur (adjudicateur)

Commune de Villeneuve - Service technique

Grand-Rue 1

1844 Villeneuve - Suisse



+41219670747



bt@villeneuve.ch



www.villeneuve.ch

#### Plus d'informations

# Appel d'offres

Accords internationaux

Non

Langue(s) de procédure

français

Organisation d'un dialogue

Non

Options

Non

Variantes autorisées?

Non

Selon point 2.8 "Variantes" du cahier des charges

Offres partielles autorisées?

Non

### Conditions générales

Communauté de soumissionnaires

Pas autorisée

Candidatures multiples de soumissionnaires dans le cadre de communautés de soumissionnaires

Pas autorisée

Sous-traitant

Autorisée

Voies de droit

Le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, av. Eugène-Rambert 15, 1014 Lausanne, dans les vingt jours dès sa notification par publication ; le recours doit être

signé et indiquer les conclusions et ses motifs. La décision attaquée est jointe au recours.

# Organes de publication

Organe de publication officiel simap.ch